Département de la Haute-Savoie — Troisième Circonscription

ELECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 12 MARS 1967

Electrices, Electeurs,

Pour éviter TOUTE ÉQUIVOQUE, le CENTRE DÉMOCRATE de la Haute-Savoie décide de maintenir au second tour la candidature de:

Roch MEYNIER

Se retirer serait trahir les électeurs qui lui ont fait confiance et qui ont voulu ainsi affirmer leur volonté d'éviter la division de la FRANCE en deux blocs hostiles.

La gravité de ce danger doit faire réfléchir les citoyens.

LE MAINTIEN DE NOTRE CANDIDAT signifie que nous ne perdons pas l'espoir de voir un jour se RASSEMBLER tous les démocrates animés du même idéal social.

Vu: LE CANDIDAT

Roch MEYNIER.

Suppléant: **Charles XAMBEU**

IMPRIMERIE FRANCO-SUISSE - AMBILLY-ANNEMASSE